

Inaction subnationale, vraiment?

Formidables succès de Vigilance à Genève et de l'Action nationale en ville de Lausanne.

On peut en rire d'abord, pour se garder d'en pleurer. De fait, la situation apparaît bien drôle et triste à la fois, à Lausanne en tout cas: voilà des gens qui figurent sans trop d'idées ni grand espoir sur une liste, et que le bon peuple élit en surnombre. Le tout en vue d'une «limitation de l'immigration» qui ne saurait tenir lieu de programme politique, et n'a surtout aucune possibilité de réalisation au niveau communal, — ni même cantonal d'ailleurs.

Que peut faire à l'échelle de la cité une Action nationale, qui qualifie elle-même correctement son niveau d'intervention? Strictement rien, et en tout cas pas interdire l'accès des garderies aux enfants de parents étrangers, ni empêcher la police de recruter des agents à la peau foncée, ni éviter l'enregistrement de nouveaux requérants d'asile par le contrôle des habitants.

Les principes de la politique suisse à l'égard des étrangers et des immigrants sont arrêtés au niveau fédéral, où l'autorité fixe, année après année, les effectifs autorisés à travailler dans les cantons. Quant à la décision d'octroyer ou non l'asile, elle constitue une prérogative exclusive de l'Etat fédéral; Berne se prononce définitivement sur toutes les demandes d'asile, et paye la totalité des frais de séjour en Suisse des requérants; aux cantons de leur trouver un toit au fur et à mesure des arrivées et pour la durée de la procédure.

Au niveau local, les obsédés de «la Suisse aux suisses» n'ont donc aucun moyen de traduire leur monomanie dans les faits. Ils le savent sans doute, et s'en foutent à coup sûr complètement. Car ils ne

se sentent pas élus pour faire de la politique comme les autres, eux qui ont «passé» sans programme et qui abordent le travail parlementaire sans la moindre préparation (ce dont, selon le principe de l'égalité des chances en régime démocratique, ils n'ont pas à être honteux, mais pas fiers non plus).

Eux surtout qui ont fait passer leur message simpliste avec une efficacité redoutable, jamais atteinte par les plus grands tribuns ni par les plus fins spécialistes du marketing politique. Trop d'étrangers, Suisse trop petite, autorités trop complaisantes. Terminé. Et reçu cinq sur cinq par un électeur sur six. Sans le moindre tract tous ménages, sans foule ni salées au banc du «parti», sans personnalités connues sur la liste, avec tout juste une affiche genre mobilisation, abondamment surchargée d'ailleurs et en termes souvent infamants.

Pour atteindre les citoyens-destinataires, le message a suivi d'autres canaux que ceux de la communication politique traditionnelle. Il a passé de bouche à oreille, par le courrier des lecteurs, par les photocopies négligemment laissées dans les cabines de téléphone, les trolleybus, les grandes postes. Méthodes classiques de la politique souterraine, furtive, non déclarée, insaisissable. Mais efficace.

Inutile de se faire la moindre illusion. Cette politique souterraine va s'avérer payante bien au-delà des récentes élections. Car même s'il ne sert à rien à l'Action nationale de compter proportionnellement huit fois plus d'élus au législatif de Lausanne qu'au Conseil national, elle sait que ses succès locaux pèsent déjà, et pèseront de plus en plus lourd, au niveau de décision qui l'intéresse, c'est-à-dire fédéral (un cas au moins où une réalité de la Romandie aura été perçue à Berne!).

Il est bien oublié le temps pourtant pas si lointain où M^{me} Kopp pouvait proposer une solution glo-

SUITE AU VERSO

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 795 7 novembre 1985

Rédactrice responsable:
Francine Crettaz

Abonnement
pour une année: 60 francs,
jusqu'à fin 1985: 10 francs
Vingt-deuxième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon

Points de vue:
Jeanlouis Cornuz
Pierre Lehmann

795

bale prévoyant l'acceptation en bloc des demandes d'asile déposées depuis plusieurs années. Aujourd'hui, pour la galerie impatiente, la police fédérale met en œuvre des procédures accélérées pour l'examen des dossiers, et aboutit au rejet par groupes entiers. Même pas tous repoussés, les Chiliens de Zurich-Seebach et, même largement infiltrés, les 59 Zaïrois réexpédiés comme de vulgaires colis refusés montrent bien dans quel sens se réoriente la politique fédérale, au niveau d'une ordonnance appliquée avec une sévérité croissante. Il ne restera plus qu'à réviser, pour la seconde fois

RÉVISION DU DROIT DES SA

Modifier l'environnement

La révision du droit des sociétés anonymes adoptée par le Conseil national? En contradiction totale avec les principes fondamentaux de ce droit et avec les buts qui justifiaient cette révision. Pas besoin d'être spécialiste en droit ou en économie d'entreprise pour s'en convaincre, contrairement à ce que prétendent ces parlementaires bourgeois qui se retranchent derrière la prétendue complexité de la matière pour justifier leur appui aveugle à un quarteron de députés-entrepreneurs.

Les réserves cachées, on le sait, doivent servir à amortir les à-coups conjoncturels; mais des dirigeants incompetents en font aussi usage pour camoufler la mauvaise situation de leur entreprise. Les exemples foisonnent dans l'industrie horlogère où l'on a vu de nombreuses entreprises être ainsi vidées de leur substance. Et finalement les travailleurs, les actionnaires, les créanciers et l'économie nationale ont trinqué.

Le refus d'une meilleure information et d'une

en moins de trois ans la loi de 1979 sur l'asile, et à resserrer encore les contingents de travailleurs étrangers (en laissant passer les investisseurs et autres fraudeurs de la Loi Furgler bien sûr), pour que l'AN porte vraiment son nom: réduite à l'inaction sur le plan subnational (communal et cantonal), elle voit son influence s'étendre au niveau fédéral, où sa représentation et ses possibilités d'intervention demeurent minimes. Pourquoi se soucierait-elle des formes si elle l'emporte sans cela sur le fond?

Politique souterraine, politique informelle. Et succès garanti. Il y a quelque chose de grippé dans les rouages de cette Suisse qui fut une démocratie-témoin.

Y. J.

transparence accrue de la gestion des sociétés s'est manifesté tout au long des travaux parlementaires qu'on peut résumer ainsi: une conseillère fédérale qui défend avec compétence le projet mais qui ne trouve que le soutien de la gauche; quelques députés liés aux milieux économiques qui torpillent systématiquement la révision; une majorité bourgeoise qui suit ces derniers sans piper mot. Et la Société pour le développement de l'économie suisse qui ne craint pas de se ridiculiser en affirmant que la version adoptée par le National constitue un progrès décisif pour l'économie suisse.

Or l'économie suisse ne peut affronter les exigences du marché et l'évolution technologique que si les entreprises bénéficient d'un environnement favorable. A savoir, d'une part, des dirigeants compétents et ouverts à l'information, et, d'autre part, des travailleurs, des actionnaires, des autorités et des citoyens informés, considérés comme des partenaires et non comme des adversaires. Les débats parlementaires ont montré à l'évidence que tous les chefs d'entreprises ne sont pas encore entrés dans le 20^e siècle.

Ces gentillesse, nous ne les avons pas lues dans le service de presse syndical mais dans la page économique de la NZZ.

Salariés à la traîne

Merci à Beat Kappeler, secrétaire de l'Union syndicale suisse, de lire, d'interpréter et d'utiliser les chiffres des comptes nationaux. Ce sont des documents irremplaçables pour juger de la manière dont se crée et se répartit la richesse nationale.

Il a souligné, chiffres à l'appui, que depuis deux ans, date d'une reprise conjoncturelle marquée, les salariés qui, par la modestie de leurs revendications, ont permis aux entreprises suisses de se bien placer dès la reprise du commerce international, ne bénéficiaient pas de l'amélioration économique.

Alors que certaines entreprises contestent en 1985 même la compensation intégrale du renchérissement, il faut lire les comptes nationaux. La réponse est là.

Croissance en termes réels. «Le produit national brut a passé en termes nominaux de 214 milliards en 1983 à 225,7 milliards en 1984, donc progressé de 5,5% contre 4,3% l'année précédente. Après déduction du taux d'inflation, sa croissance en termes réels s'élève à 2,6%.»

Forte reprise des échanges internationaux. «Sur la base des estimations trimestrielles, on peut affirmer que ce développement des échanges extérieurs, supérieur à la moyenne, dure de façon ininterrompue depuis la mi-83.»

Amélioration de la productivité par personne active. «La productivité (PIB par personne active) a enregistré une hausse de 2,3% après avoir progressé de 2% en 1983.»

Rémunération des salariés et des autres catégories. «Si l'on considère les différentes catégories du

revenu national, on remarque que la progression des revenus des salariés a été inférieure à celle des catégories restantes... Bien que ces données n'autorisent qu'une interprétation sommaire, il semblerait qu'il y ait un décalage entre l'évolution des revenus des salariés et l'évolution des autres catégories et qu'ainsi les premiers réagissent moins rapidement aux revirements de la conjoncture que les seconds.»

Précisons que les autres catégories sont le revenu des personnes indépendantes + 5%, le revenu de la propriété + 8,7%, le revenu non distribué des entreprises + 13,9%, le revenu de la propriété échéant à l'Etat et aux assurances sociales, + 13% !

Réserves des entreprises. Très spectaculaire le revenu non distribué des entreprises (amortissements et provisions). Il n'était que de 13,4 milliards en 1980, il a passé à 18,6 milliards en 1984. Les marges de manœuvre sont donc largement reconstituées. L'Office fédéral de statistiques juge même «assez exceptionnel» le taux de croissance des réserves (+ 13,9%).

Dépenses de l'Etat et des assurances sociales. Pour les partisans du moins d'Etat, on peut lire que la «progression des dépenses courantes de l'Etat et des assurances sociales s'est, elle aussi, ralentie [comme celle des consommateurs] au cours de l'exercice... Le phénomène a été sensible puisque les taux de croissance ont reculé de deux points par rapport à ceux de 1983 [comparés aux autres dépenses nationales] et ce, tant en valeur nominale qu'en valeur réelle».

Rappelons enfin que l'économie suisse tire des revenus considérables de la propriété ou du placement hors frontière. Pour les xénophobes, citons ces deux chiffres: revenu du travail et de la propriété de l'étranger 11,720 millions; revenu du travail et de la propriété versé à l'étranger 4,615 millions. A qui profite le solde positif? **A. G.**

WESTERN-CARNATION

Le bon, l'innocent et le truand

A entendre certains, parler du capitalisme quand on est de gauche, c'est ringard! Heureusement que les vrais capitalistes n'ont pas peur du mot et qu'ils jugent, sans complaisance, les perversions du système.

Merci donc à M. Carl Angst, directeur général et membre du comité exécutif de Nestlé SA, d'avoir présenté sans fard devant l'Assemblée générale de l'Association des diplômés de l'Ecole des HEC de l'Université de Lausanne un exposé sur «l'opération Carnation».

Citation d'après le Bulletin 19, octobre-novembre 1985, des étudiants et diplômés HEC (signée Olivier Mange).

«Certains «dessous» de l'affaire firent l'objet du second volet de l'exposé, au cours duquel M. Angst livra son opinion sur le rôle et l'action des divers «acteurs» qui essaient de s'immiscer dans des opérations d'acquisition de sociétés.

A cet égard, M. Angst fut très clair: il y a les «bons», les «innocents», et les «truands».

A l'écoute des anecdotes que le conférencier rapporte, l'auditoire peut de lui-même attribuer les rôles sans que l'orateur ne se compromette.

Parmi les «bons» se trouve l'équipe d'analystes et de dirigeants de Nestlé qui mena l'opération à bien et cela est indéniable.

Le rôle des «innocents» est joué par la Commission anti-trust des USA inondée sous plusieurs centaines de kilos de documentation et habilement entretenue dans un climat de confiance par un avo-

cat d'affaires spécialement engagé par Nestlé. Les jeunes fonctionnaires de la Commission donnèrent sans délais excessifs leur feu vert à l'opération projetée.

Il ne faut pas se méprendre, chacun joue son rôle dans le respect des règles. Aux dires de M. Angst, la contribution de l'avocat de Nestlé fut à la hauteur des honoraires qu'il reçut. Il en tire la conclusion suivante: pour traiter avec quelque chance de succès, avec l'administration américaine, il faut non seulement en connaître les règles mais les appliquer en engageant des professionnels de haut niveau.

Enfin viennent les «truands», c'est-à-dire les intermédiaires. D'une manière générale il y a ceux qui proposent des affaires, espérant tenir le rôle de courtier.

C'est ainsi que, bien avant que Nestlé ne songe à acheter Carnation, un courtier de New York avait déjà proposé cet achat. Offre déclinée bien sûr!

A cet égard, il faut savoir que, pour ces courtiers, il n'est pas nécessaire qu'une société soit à vendre pour qu'ils la proposent. Seuls leurs services sont à vendre!

Dans le cas de Carnation, Nestlé fut confronté à un autre type d'intermédiaires: ceux qui viennent s'insérer en cours de négociation, à la demande de l'une des parties.

Leur contribution est bien souvent nulle (tout le travail de recherche et d'analyse ayant déjà été réalisé) et leur rôle est de prélever au passage une confortable commission sur la transaction. Doit-on s'interroger sur les motivations de ceux des dirigeants de Carnation qui imposèrent ainsi un intermédiaire tardif, inutile et onéreux?

L'orateur est sans illusion sur la matière. Il note simplement que cette commission, figurant au bilan de Carnation, fut en fait payée par Nestlé.»

Difficile retour aux réalités

En faisant le voyage Lausanne-Zurich par le train, on a tout loisir de regarder la campagne et, en particulier, les arbres qui se trouvent au voisinage de la voie ferrée. Je fais ce voyage assez souvent et je suis frappé par le nombre croissant de Wellhauser que l'on peut observer (un Wellhauser est un arbre qui va très bien, mais dont l'aspect extérieur tend à faire croire qu'il est malade). La sécheresse persistante de cet automne donne à certains talus l'allure de dunes. Des prairies prennent une teinte jaunâtre. Bref, ce qu'on voit par la fenêtre rend un peu inquiet. Cette nature qui peine est nécessairement l'indice d'une détérioration, d'un déséquilibre. Le climat et la biosphère sont liés: les arbres souffrent de la sécheresse, mais la sécheresse est aussi une conséquence du dépérissement des forêts. Tout se tient et si tel est le cas, l'ensemble du système vivant qu'est notre globe, Gaïa, est peut-être menacé.

LES LIMITES DE L'AUTORÉGULATION

L'hypothèse de Gaïa a été formulée il y a plus de dix ans par le biochimiste anglais James Lovelock. Elle postule que l'ensemble de ce qui vit et interagit sur la Terre, principalement l'atmosphère, les océans, les terres émergées et les multiples formes de vie qui les habitent (biosphère) constituent un être vivant unique, à un niveau de complexité supérieur. Ce superorganisme vivant est capable d'homéostasie (c.-à-d. d'autorégulation). Il règle, en particulier, la composition chimique de l'atmosphère. Cette composition est en effet inexplicable de par les lois du simple équilibre chimique. Les teneurs de l'atmosphère en certains gaz (comme le méthane, le monoxyde de carbone, l'hydrogène et d'autres) sont, de ce point de vue, beaucoup trop

élevés eu égard à la grande abondance d'oxygène dans cette même atmosphère. L'hypothèse de Gaïa postule donc en particulier, que la composition de l'atmosphère est ajustée par la vie de manière à optimiser les conditions d'existence de celle-ci.

A première vue, cela devrait paraître réconfortant. Si le climat est stabilisé par homéostasie de Gaïa, cela veut dire que son équilibre est assuré par des mécanismes régulateurs nombreux et fiables et qu'il devrait donc être peu sensible aux perturbations. Un peu comme la température de notre corps qui se maintient à une valeur remarquablement constante, que nous soyons dehors ou dedans, que nous ayons trop bu et trop mangé ou que nous crevions de soif et de faim, que nous dormions dans notre lit ou faisons l'ascension du Cervin. Mais nous savons tous que cette température peut néanmoins changer lorsque nous sommes malades. Et d'ailleurs, si notre organisme est sollicité au-delà d'un certain seuil, il ne peut plus se défendre et meurt. Il en va ainsi de tous les systèmes vivants: ils sont très stables par rapport aux perturbations tant que celles-ci ne dépassent pas une certaine limite. Mais une perturbation trop forte les fait soit s'effondrer, soit modifier leur comportement et/ou leur métabolisme de manière radicale.

LOURDES CONSÉQUENCES

Récemment, la revue *The Ecologist* lançait ce cri d'alarme: «Can Gaia survive without her trees?»¹ (Gaïa peut-elle survivre sans ses arbres?). On ne peut répondre à cette question de manière définitive. Mais on peut être maintenant raisonnablement certain que l'état de santé de Gaïa et son métabolisme seraient modifiés profondément par la disparition des arbres, ne serait-ce déjà que parce qu'ils représentent le principal réservoir de carbone à la surface des terres émergées. La réduction des surfaces forestières et l'état maladif des

forêts restantes est une cause de modification climatique. Le climat qui est, comme on l'a vu, stabilisé par bien des mécanismes régulateurs, peut probablement résister au changement jusqu'à un certain point. Mais au-delà, il risque fort de basculer rapidement, voire très rapidement, dans un autre état. Et si la bascule est amorcée, il est bien peu probable qu'il soit possible de la retenir. Quel sera cet autre état? Aujourd'hui, on nous propose surtout un réchauffement général, mais le retour d'une période glaciaire est, à mon avis, au moins aussi vraisemblable. Dans les deux cas, les conséquences sont incalculables et inimaginables.

LA FIN DE NOTRE CIVILISATION

Pourtant, il nous faudra bien essayer de les imaginer. Nous semblons incapables de modifier notre comportement, de renoncer à des commodités, de prendre conscience de l'inanité du système économique que nous avons mis en place et dont nous persistons à faire la promotion. Nous continuons à vénérer un progrès technologique tout à fait futile et à lui sacrifier notre vie et notre environnement. Le retour à la réalité risque donc d'être très dur. Il nous faut nous y préparer. Alors imaginons un peu.

Progressivement, et de plus en plus vite, les zones les plus fragiles deviendront inhabitables. Ce sont certaines zones côtières, de plus en plus soumises aux tempêtes et inondations, des pentes relativement fortes sur les flancs des montagnes lorsque les forêts protectrices auront disparu, les zones semi-désertiques définitivement désertifiées. Les populations de ces régions devront soit disparaître, soit aller vivre ailleurs, augmentant ainsi la charge des zones encore vivables. Les conditions climatiques de plus en plus défavorables vont pousser à la consommation d'énergie et à l'exploitation de plus en plus abusive des sols, accélérant ainsi la bascule climatique. Brusquement, les rendements agricoles se mettront à baisser, certains sols devenant irrémé-

diablement improductifs. Les excédents et réserves disparaîtront rapidement et feront place à la pénurie, puis à la famine. La guerre deviendra inévitable et ce sera la fin de notre civilisation. Ce résultat peut du reste être obtenu encore plus vite si les Reagan, Gorbatchev, Thatcher et autres Delamuraz arrivent à accélérer suffisamment la course aux armements pour que la guerre devienne inévitable, indépendamment des conditions de survie. Le syndrome qui nous pousse à promouvoir l'armée et les moyens de destruction est finalement le même que celui qui nous pousse à mettre à sac notre environnement. Dans un cas comme dans l'autre, nous aurons la consolation d'avoir construit au moins en partie nous-même notre cercueil.

VERS UN COMPORTEMENT PLUS HUMAIN

Ce scénario sera certainement considéré comme une prophétie de malheur de plus. Bien sûr que je souhaite aussi qu'il ne soit que cela. Malheureusement, il devient de plus en plus probable. Les raisons principales sont à chercher en nous mêmes: d'un côté, nous avons développé une carapace qui

nous empêche de prendre au sérieux les indices de détérioration de la biosphère que nous percevons et, d'un autre côté, nous sommes persuadés que la technique et la science pourront toujours résoudre tous les problèmes qui se poseront. Cette attitude est de plus encouragée par le pouvoir, car elle garantit sa pérennité, même si cela ne peut que précipiter la catastrophe.

La science est incapable de redonner la santé à Gaïa, car elle n'est pas équipée pour aborder une entité dont elle ne saisit pas les lois (ce ne sont manifestement pas uniquement celles de la physique, de la chimie, etc.) et dans laquelle tout se tient et tout est dans tout. Redonner la santé à Gaïa relève du comportement de l'homme, pas de sa science. Les autres formes de vie adoptent spontanément le comportement correct. Cela est nécessaire pour que l'homéostasie de Gaïa puisse se faire. L'homme devra bien réapprendre à se comporter de manière... plus humaine précisément. S'il ne le fait pas rapidement, il risque de se faire remettre durement à l'ordre par celle qui définit les règles du jeu.

P. L.

¹ *The Ecologist*, Vol. 15, N° 3, 1985.

ÉNERGIE

Le pari des économies

Où reçoit-on un chèque de cent francs si l'on jette son dévolu sur un réfrigérateur peu vorace en énergie? Où les familles déshéritées bénéficient-elles de travaux d'isolation thermique gratuits? Où un hôpital touche-t-il 660 francs par kilowatt d'abonnement d'électricité économisé s'il construit maintenant ses bâtiments neufs selon les normes thermiques prévues pour 1987? En Californie.

Ces «cadeaux» sont offerts par la «Pacific Gas and Electric Company» (PGE) — première société

américaine de production et de distribution d'électricité — qui dessert les onze millions d'habitants du nord de la Californie. La PGE consacre à ces tâches d'économie d'énergie 185 millions de dollars par an, soit 5% de ses recettes ou 42 francs par habitant.

Politique absurde de la part d'une entreprise qui vit précisément de la vente d'électricité? Pas du tout. La PGE, et d'autres sociétés encore, ont tout simplement fait leurs calculs: économiser l'énergie leur coûte cinq à sept fois meilleur marché que d'en produire. Le kWh économisé coûte à la PGE 290 dollars qui peuvent être immédiatement repercutés sur les tarifs; le kWh supplémentaire produit revient de 1200 à 1500 dollars et la hausse du prix

de vente ne peut intervenir qu'après l'entrée en service de la nouvelle centrale. Dans l'intervalle — sept à quinze ans — la compagnie doit supporter tous les risques et la charge des intérêts.

Les sociétés américaines d'électricité sont privées mais elles doivent négocier avec les collectivités locales les tarifs, le taux et le montant des amortissements. Ainsi la PGE s'est vue refuser par l'administration une hausse de prix correspondant au coût total de sa nouvelle centrale nucléaire de Diablo Canyon: sur une facture de 4,5 milliards de dollars, 1,5 milliard a été imputé à des erreurs de la société.

Le coût croissant des nouvelles centrales, la sévérité des règlements antipollution et sécurité justifient l'intérêt des producteurs pour les économies. Une baisse des deux tiers de la consommation électrique des 125 millions de réfrigérateurs américains — techniquement sans problème — épargnerait la construction de trente centrales de mille mégawatts. Voilà le pari de la PGE et de ses consœurs.

Le Monde des 27 et 28 octobre 1985 qui donne ces informations ne manque pas de souligner la politique contraire d'EDF qui joue «le rôle de pousse au crime et s'oppose régulièrement aux apôtres des économies d'énergie». La situation en Suisse n'est guère différente. Grâce à leur politique tarifaire (DP 793) les sociétés d'électricité, plutôt que de soigner leurs bénéficiaires et de les investir dans les économies, cherchent d'abord à accroître leur part du marché énergétique, avec la complicité des autorités.

ROULER «VERT»

Abonnements verts internationaux à Bâle et à Fribourg-en-Brisgau. Depuis début août, les abonnements bâlois sont valables à Fribourg et réciproquement. D'autres accords semblables sont envisagés.

Comment ils nous voient

Si petite et vivant peu de grands événements, la Suisse fait rarement les titres de la presse internationale. *Le Monde*, dans sa présentation de la région Midi-Pyrénées (10.10) relève que ses dimensions dépassent celles de la Suisse ou de la Belgique. En outre, notre pays gêne souvent: *L'Express Rhône Alpes* titrait en 1970 un article (sérieux!) par «Faut-il annexer Genève?». Le 2 août 1914, au début de la Première Guerre mondiale, lors d'une réunion socialiste à la Salle Wagram à Paris, Marcel Sembat proclamait, en parlant des frères d'Alsace-Lorraine: «S'ils le veulent, ils formeront une République autonome, comme la Suisse; alliés à la Suisse, d'une part, au Luxembourg et à la Belgique, de l'autre: chaîne d'Etats tampons.»

De l'étranger, on nous observe, on cherche à faire notre bonheur, une attitude qui ne date pas d'aujourd'hui. Un bon moyen pour découvrir comment on nous voit de l'extérieur: les suppléments de certains journaux consacrés à la Suisse.

D'un caractère publicitaire, leur conception est cependant révélatrice de la considération accordée à notre pays. En 1981, le supplément magazine de l'hebdomadaire *Die Zeit* de Hambourg demandait à la rédaction du *Tages Anzeiger Magazin* de rédiger un numéro sur la Suisse. Ce fut réussi. Dans le même ordre d'idées, en 1955, l'hebdomadaire protestant français, *Réforme*, publiait un numéro consacré à la Suisse romande. Les articles furent rédigés par 29 auteurs et journalistes romands. En raison du choix des auteurs, il en est ressorti une image idéale de la Romandie.

Ces suppléments nous offrent parfois des sujets de méditation. En 1981, *L'Express* découvrait en

Suisse «L'Etat clochard»; en 1983, il tente d'expliquer comment «Être Suisse». En 1964, *Le Monde* parlait de «La Suisse, témoin de l'Europe» et, à la veille de la visite du président Mitterrand en 1983, de «La Suisse, lieu privilégié des médiations».

Les revues économiques savent que notre pays intéresse les investisseurs. *Entreprise*, en 1973, essayait de répondre à la question «Qui tient l'économie suisse?». On trouvait dans cet article des portraits et une liste des cent premières sociétés suisses. *La Vie française* publiait des numéros «suisses» en 1984 et 1985. Les relations avec la France et la Communauté y étaient privilégiées.

Les suppléments du *Financial Times* ou d'autres journaux nous font toujours découvrir une image dans laquelle il est difficile de se reconnaître. A titre d'exemple, citons M. Albin Chalandon (*Le Monde* du 12.7.84): «La Suisse offre un modèle parfait de l'économie de compétition. Pas d'intervention, pas d'aide de l'Etat, pas d'entreprise publique, pas de trace de politique industrielle.» Quel libéral helvétique souscrira à ce jugement d'un homme de l'opposition française?

FONDS DISCRETS

Fondation arrosoir

La «Fondation du 16-Mars» est connue essentiellement par le passage que lui consacre le rapport de la commission d'enquête sur les griefs formulés par un ancien contrôleur des finances du canton de Berne. Dans l'Annuaire suisse du registre du commerce où elle figure, elle apparaît ainsi:

But: sauvegarder et réaliser ce qui favorise les intérêts communs du Jura bernois et du canton de Berne, etc.

Conseil de fondation: président, Marc-André

ECHOS DES MÉDIAS

Devenue presque orpheline depuis la fusion de sa sœur alémanique avec *Annabelle, Femina*, revue féminine paraissant tous les quinze jours, sera dorénavant en mains romandes. La Société d'éditions *24 Heures* l'a achetée au Groupe du *Tages-Anzeiger*, de Zurich.

* * *

Radio Z, radio zurichoise des milieux économiques, organise un cours «média» pour les chefs d'entreprise et leurs collaborateurs de haut rang. Ils y apprendront comment se comporter face au micro ou à la télévision, ainsi que leurs droits face aux médias. Côté d'une journée, repas de midi compris: 750 francs.

* * *

Jürg Frischknecht signale dans la *WoZ* (43) la tentative de quatre journalistes de lancer à Zurich, en automne 1986, un quotidien du soir paraissant du lundi au vendredi. Risque financier à prévoir pour le lancement: cinq millions de francs. Qui est prêt à prendre une option? C'est la question.

Houmard, Malleray; secrétaire, Jean-Pierre Méroz, Saint-Imier; caissier, Eugène Wirz, Tavannes; membres, Danièle Vogt-Favre, La Neuveville et Armand Gobat, Tavannes.

La Fondation est inscrite au registre du commerce de Moutier.

L'article 84 du Code civil précise que les fondations sont placées sous la surveillance de la corporation publique (Confédération, canton, commune) dont elles relèvent par leur but.

On admet sans peine que le canton de Berne «pourvoit à ce que les biens (de la Fondation du 16-Mars) soient employés conformément à leur destination».

Droit de défense

«Camarades, le prolétariat mondial a les yeux fixés sur vous!»

C'est bien ce qui m'inquiète: Dans DP 793, je m'en prenais à ceux qui ne savent apparemment pas compter (à propos des élections, votations, etc.) — et j'évoquais d'autre part les événements de Genève 1932 — *voici soixante-trois ans...* Il fallait lire *cinquante-trois ans!!!* Un lecteur a relevé la chose — j'aime à croire que d'autres, tout de même, l'auront remarquée, mais inspirés par l'exemple de Sem, auront préféré tendre le manteau de Noé. Ceci me rappelle ce passage de *Boule de Suif*, de Maupassant, recopié par Flaubert dans son *Album*:

«Des petits points de feu parurent en avant sur la route. C'était Tôtes. On avait marché onze heures, ce qui, avec les deux heures de repos laissées en

quatre fois aux chevaux pour manger l'avoine et souffler, faisait quatorze...» !!!

Un autre lecteur de DP me signale que le *Volksrecht* du 16-17 août dernier a publié un pavé publicitaire, avec coupon-réponse, par lequel la «Nationalsozialistische Partei» nouvelle née ou renée se présentait à la population zurichoise. Tant Keller que Spitteler auraient été enthousiasmés. Et l'on peut croire que Max Frisch, l'ami Adolf Muschg et quelques autres ont pavoisé!

Venons-en à des sujets moins navrants: Moins navrants? Le livre de Claudine Richoz, *Profession: Infirme*, paru aux éditions d'En Bas, est un beau livre, qui relate une victoire du courage, une victoire de la vie, remportée dans des circonstances particulièrement difficiles: l'auteur est infirme IMC... (Je l'aperçois quelquefois à la poste de Vennes ou aux abords du centre d'achats Birchmeier, du restaurant *Chez Carmelo* — il faudra que je parle un jour du *sourire* de Carmelo!) Or voici que, à la demande de la famille, qui s'estime

du système d'équipe, des changements d'horaire arbitraires, des nuisances parfois contraires aux dispositions légales. Si nécessaire on peut s'exprimer dans sa langue maternelle, un traducteur est à disposition. Les responsables sont attentifs, promettent d'intervenir pour régler une situation et n'omettent pas de garantir que les plaignants n'auront pas à «payer» pour leurs témoignages. Au milieu de la séance un photographe entre dans la salle. Aussitôt les visages fuient l'objectif; l'annonce qu'il s'agit d'un membre du syndicat et que les photos ne seront pas utilisées publiquement calme les esprits.

En Suisse et en 1985, le travail syndical est encore source d'angoisse et de risque pour les militants. Dans notre démocratie de consensus, où — dit-on — les conflits se règlent à l'amiable, il est bon de rappeler parfois cette autre réalité.

diffamée, voire calomniée, le livre est saisi provisoirement...

Ces cas sont toujours épineux.

D'une part, ayant eu à m'occuper naguère de l'affaire *Balmer*, dont le livre, un témoignage sur l'Amérique Centrale, avait été saisi à la demande du CICR, je m'étais rendu compte que les particuliers sont très mal protégés en semblable rencontre. En effet, pour obtenir la saisie, le CICR avait dû verser une caution de plusieurs milliers de francs... (en l'occurrence, j'en étais très heureux!) et avait dû même renoncer à obtenir l'interruption de la publication du livre sous forme de feuilleton dans un grand quotidien zurichois, parce que la caution aurait été encore plus élevée... (de nouveau, dans le cas particulier, j'en étais ravi!). Ainsi donc, si je publie un roman, ou si j'écris mes souvenirs, laissant entendre que le pasteur X ou le juge Y ont la fâcheuse habitude de violer leurs catéchumènes, respectivement les justiciables soumises à leurs jugements, l'intéressé obtiendra ma condamnation — en revanche, il aura beaucoup plus de peine à obtenir la saisie de mon livre, surtout si celui-ci paraît dans un journal en pré-édition!

D'un autre côté, le terrain est glissant: Que se passera-t-il, que se serait-il passé si tel ou tel, mis en cause de manière plus ou moins transparente dans ces romans que sont *L'Ogre* de M. Chessex ou *Pour dormir sans rêves* de M^{me} Derieux, avait obtenu la saisie? Si tel ou tel, s'estimant diffamé par l'autobiographie de M. Campiche, *L'Enfant triste*, avait porté plainte? Ce sont là trois exemples récents; il y en a quantité d'autres, et l'on peut craindre que très rapidement, c'est la liberté d'expression qui se trouverait atteinte. Or circonstance aggravante: MM. Chessex et Campiche, M^{me} Derieux étaient en mesure de se défendre; M^{me} Richoz l'est beaucoup moins. Il faut donc souhaiter que les plaignants retirent leur plainte ou que le juge les déboute. **J. C.**

TRAVAIL SYNDICAL

En usine aujourd'hui

Compte rendu inhabituel dans les colonnes du Tages-Anzeiger (2 novembre 1985). Compte rendu d'une assemblée syndicale réunissant les délégués des entreprises alémaniques d'une branche industrielle. Aux quelques représentants de la presse présents on demande de ne citer les noms ni des personnes réunies, ni des entreprises évoquées. Prudence oblige.

Assemblée très diversifiée: beaucoup de femmes, et, aux côtés d'ouvriers suisses, des Italiens, des Espagnols et des Turcs. Rapidement la discussion s'anime; chacun parle de ses conditions de travail,

Confiance en soi

Les élections de Genève et Vaud ont fait l'objet de nombreux commentaires. Sur les résultats bien sûr, mais sur la campagne également. Ainsi on a pu lire, entendre ou parler des affiches. Médiocres, laides, insignifiantes, sinistres,..., bref de nombreux qualificatifs peu élogieux et finalement un débat d'esthètes qui a tranché sur le non-débat de fond.

Le respect des règles graphiques aurait certes rendu ces affiches plus lisibles, mais il reste à prouver qu'une affiche conçue par des professionnels est plus efficace, plus vivante que celle créée artisanalement. A Lausanne, par exemple, l'affiche des radicaux a été réalisée par une agence de publicité; est-elle pour autant plus belle (ou moins laide) que les autres? Question de goût encore une fois.

Réclame, puis publicité, la «chose» est en train de devenir communication. Un autre mot pour une même technique? Probablement pas. Dans le cas d'une campagne électorale, il est clair que les

moyens — affiches, prospectus, annonces,... — ne devraient être que le reflet de l'image que les partis veulent donner d'eux-mêmes. Mais ceci présuppose une réflexion d'abord sur l'image que les membres d'un parti peuvent avoir de lui, ensuite sur celle qu'en ont les autres, enfin sur celle que le parti souhaiterait donner de lui. Cette technique a ainsi l'avantage d'introduire une cohérence entre l'image interne et l'image externe, entre l'apparence et l'action. La définition d'une image idéale entraîne une volonté de s'en rapprocher et n'est donc pas sans incidence sur le fonctionnement du parti lui-même. Elle atténuera sans doute aussi la pudeur — souvent reprochée à la gauche — à se vouloir attirant, à séduire, non par des slogans creux, mais par des réalisations concrètes dont on osera être fiers. Les faiblesses elles-mêmes trouveront leur place dans ce langage. Car, comme pour n'importe quel produit, rien ne sert de tricher: vouloir se donner l'air «d'autre chose» risque de se retourner contre vous. Pas plus que le consommateur, l'électeur n'est dupe.

Pour être crédible, l'image doit encore s'inscrire dans la durée. Un lieu commun, certes, mais une évidence que les partis oublient parfois, soignant

leur «carte de visite» en période électorale, la négligeant le reste du temps.

La gauche a tout à gagner de cette réflexion sur l'image: une amélioration de la qualité de ses moyens de communication, mais surtout une meilleure connaissance d'elle-même et donc une plus grande confiance en elle, des objectifs définis et à suivre. Peut-être vivrons-nous alors des campagnes électorales qui engendreront la discussion sur les idées plus que sur la forme.

EN BREF

On oublie vite: aux élections communales de décembre 1984 à Berne, l'Action nationale avait accédé au troisième rang des partis locaux (10,8% des suffrages). Elle précédait neuf partis, dont l'UDC moins puissante en ville de Berne que dans le reste du canton.

* * *

Au Château de Lenzbourg, en août 1968, s'étaient réunis quatre groupements politiques, cinq journaux, sept mouvements à but limité, un groupe d'étudiants et quelques cercles culturels, tous non conformistes. Que sont-ils devenus? L'organisateur, TEAM 67, a disparu; parmi les journaux, *Zeitdienst* et *Domaine Public* paraissent encore; les mouvements pour la paix et le Jura libre poursuivent leur lutte; la librairie «Buch 2000» subsiste. En résumé, près de la moitié des participants se sont trouvés suffisamment d'enthousiasme et de vigueur pour continuer, dix-sept ans plus tard, à diffuser leurs messages.

* * *

Avons-nous besoin d'un médiateur (Omboudsman) pour le sport suisse? Le journal *Sport* en met un à disposition de ceux qui en ressentent la nécessité. A cette fonction, M. Guido Schilling, nouveau directeur de la formation des maîtres de sport à l'EPF-Zurich.

CODE PÉNAL

La prison et après?

Le Tribunal du Val d'Hérens a condamné à deux ans d'emprisonnement ferme un jeune de dix-neuf ans qui, en compagnie d'un copain — tous deux participants à un cours de jeunes tireurs — avait mitraillé la gare de Saint-Pierre-de-Clages en août de l'an dernier. Un jeu stupide d'adolescents désœuvrés, mais aussi une femme grièvement blessée et beaucoup de frayeur ce soir-là dans la petite ville valaisanne.

Pas question donc de passer l'éponge. Mais que

dire d'un tel jugement? Sinon que le Code pénal est un outil grossier, incapable de remplir la fonction éducative qui est aussi la sienne; qu'il alimente les prisons plutôt qu'il dissuade les délinquants légers d'y retourner. Deux ans d'emprisonnement pour un jeune en cours d'apprentissage, est-ce le meilleur moyen de faire payer un égarement passager? N'y a-t-il pas d'autres solutions — notamment un service à la collectivité — pour signifier à un tel coupable qu'il a mal agi? Le procureur et le tribunal ont cru devoir protéger la société, mais ils ont peut-être fait couler un individu. Bien entendu ceux qui confient des armes de guerre à de jeunes mineurs sous prétexte d'une formation prémilitaire n'ont pas été inquiétés.

J. D.